

Projet éducatif territorial

2016-2017



Préambule

L'enfance est un des domaines privilégiés de la politique municipale, d'où la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Portant le projet de la construction d'un regroupement scolaire Concentré sur la commune de La Neuville-Roy, le syndicat scolaire « Les Hirondelles » a accueilli à la rentrée 2015 deux nouvelles communes membres : Léglantiers et Pronleroy.

Après un an de fonctionnement entre les 5 communes et les 2 lieux d'accueil périscolaire et cantine. Il est nécessaire cette année de mettre à jour notre PEDT.

Les communes membres du syndicat garde la volonté de proposer un projet éducatif territorial construit, s'articulant entre les différents temps scolaires et permettant à tous les enfants de 3 à 12 ans d'accéder à des activités sportives et culturelles.

Ce projet définit les enjeux de ces nouveaux rythmes et expose les grandes lignes de la pédagogie mise en place. Il s'agit d'un travail de réflexion et de concertation qui permet aux intervenants de construire leurs interventions dans un cadre précis.

Le Projet Educatif Territorial ci-après présenté, dont le principal objectif est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, a été élaboré par les élus en partenariat avec l'éducation nationale et les parents.

Ce projet éducatif sera le fil conducteur commun à tous les intervenants. Il ne doit pas rester figé afin de s'adapter à l'évolution des besoins exprimés par les enfants et leurs familles, mais il n'en demeure pas moins le document référentiel qui traduit les valeurs éducatives à promouvoir à travers toutes les activités proposées.

En parallèle à l'apprentissage scolaire, l'enfant a besoin de jouer et de rêver pour pouvoir apprendre.

Les ateliers péri-éducatifs peuvent occuper une place dans le parcours éducatif de l'enfant. Ils sont un lieu, un espace, un temps où l'on grandit en découvrant.

Le Président
Thomas Lesueur

Collectivité territoriale, EPCI ou SIS porteur du projet : SIRS Les Hirondelles	
Nom et prénom de l'élu de référence	M Lesueur Thomas
Fonction	Président 2 ^{ème} adjoint à la commune de La Neuville-Roy
Adresse	130, rue Verte 60190 La Neuville-Roy
Téléphone	06 01 15 88 04
Adresse électronique	president@sirs-leshirondelles.fr

Périmètre et Public du PEDT

Territoire concerné : Les cinq communes regroupées en Regroupement Pédagogique Intercommunal

A savoir La Neuville-Roy, Légantiers, Montiers, Pronleroy et Wacquemoulin

Evolution de la population sur les dernières années

	1999	2006	2011
La Neuville-Roy	878	1002	962
Légantiers	434	514	564
Montiers	386	438	401
Pronleroy	382	411	404
Wacquemoulin	312	286	297

4 écoles (12 classes), fonctionnement en double niveau dans toutes les classes

Ecole de La Neuville-Roy	Ecole de Montiers	Ecole de Pronleroy	Ecole de Légantiers
2 classes Maternelles	1 classe Maternelle/Elémentaire	2 classes Maternelles	2 classes Elémentaires
3 classes Elémentaires	2 classes Elémentaires		

286 enfants sont prévus pour la rentrée 2015/2016, qui se décomposent de la manière suivante

Maternelle				Primaire			
<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>
36	33	38	36	41	30	36	36

Organisation actuelle suite à la fusion à l'été 2015

Les accueils périscolaires sont assurés par notre prestataire Léo Lagrange. Les repas fournis par la société la SAGERE.

Aménagement survenus pendant l'année 2015/2016

- Changement de la grille horaire du mercredi :
Suite aux premières semaines, les effectifs accueillis durant les TAP de Montiers étaient trop conséquents par rapport aux structures d'accueil. L'heure de TAP positionné de 10h45 à 11h45 a été basculée de 08h45 à 09h45 ce qui a permis de réduire le nombre d'enfants accueillis et également donner la possibilité aux familles ayant des enfants scolarisés à La Neuville-Roy et Montiers d'avoir les mêmes horaires de classe.
- Modification du point de ramassage du bus à La Neuville-Roy :
Afin d'optimiser le temps du midi pour le repas à la cantine de La Neuville-Roy et raccourcir le trajet pour les enfants entre l'accueil périscolaire et le départ du bus. En octobre 2015, le départ du bus le matin et après le repas a été déplacé devant la salle des fêtes de La Neuville-Roy.
- Ajout d'un arrêt à Léglantiers :
Pour éviter aux enfants de parcourir le trajet à pied entre l'accueil et le départ du bus, un arrêt supplémentaire a été négocié avec le délégataire transport devant la salle des fêtes.
- Mise en place d'une fiche unique d'inscription pour la rentrée 2016-2017 :
Travail en commun avec les directeurs d'école pour définir une fiche d'inscription unique entre l'école et le périscolaire. Evitant ainsi aux parents de remplir plusieurs fois les mêmes informations.
- Suite à des déménagements, démission de deux membres du conseil syndical et élection de deux nouveaux membres.

Accueil à La Neuville-Roy

Accueil du Matin

Ouverture du Périscolaire à 7h30.

Les enfants sont accueillis dans la salle du BébéBus où sont proposées divers activités autonomes. Les plus petits sont accueillis séparément dans la salle Polyvalente attenante pour répondre à leur besoin de réveil plus en douceur.

Une ATSEM passe chercher le premier groupe d'enfants pour les accompagner au BUS

Le reste de l'équipe accompagne 20 min plus tard les autres enfants à l'école

Temps du midi, Restauration

Un service de restauration est en place chaque midi dans la salle des fêtes de La Neuville-Roy.

TAP

3 Temps d'Activité Périscolaire de 1 heure sont proposés chaque semaine

Mardi et Jeudi soir après la classe, accueil à La Neuville-Roy

Mercredi matin, à La Neuville-Roy et à Montiers avant la classe.

Accueil du Soir

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la sortie de classe jusqu'à 19h à La Neuville-Roy. Pendant 1h possibilité pour les enfants d'avoir un accompagnement aux devoirs dans une salle au calme.

ALSH

Tous les mercredi après-midi de 14h à 18h à La Neuville-Roy
Et pendant une semaine à chaque période de vacances. De 8h à 18h

Accueil à Léglantiers

Accueil du Matin

Ouverture du Périscolaire à 7h30.

Les enfants sont accueillis dans la salle des Fêtes où sont proposées divers activités autonomes. Une ATSEM rejoint l'accueil à 8h15 et est chargé d'accompagner le BUS après le premier groupe d'enfants.

Les autres enfants sont accompagnés 20 min plus tard à l'école

Temps du midi, Restauration

Un service de restauration est en place chaque midi dans la salle des fêtes de Léglantiers.

TAP

3 Temps d'Activité Périscolaire de 1 heure sont proposés chaque semaine

Mardi et Jeudi soir après la classe, accueil à Léglantiers

Mercredi matin, à Léglantiers et à Pronleroy après la classe et à Montiers avant la classe.

Accueil du Soir

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la sortie de classe jusqu'à 19h à La Neuville-Roy. Pendant 1h possibilité pour les enfants d'avoir un accompagnement aux devoirs dans une salle au calme.

ALSH

Tous les mercredi après-midi de 14h à 18h à Léglantiers

Programme Pédagogique

L'équipe d'animation établit en début d'année un projet pédagogique. Pour cette année, le thème des « 4 coins de la France » a été retenu

Chaque période a permis de découvrir les régions de la France par sa musique, ses paysages, sa cuisine, ...

Le Projet

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement ?

oui : non :

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires : oui : non :

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire : oui : non :

Durée du PEDT : 3 ans maximum

Contraintes du territoire

L'organisation du territoire en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) entraîne des contraintes liées au transport des élèves entre les deux écoles, notamment pendant la pause méridienne qui rend difficile l'organisation d'activité sur cette période.

Domaine d'activité : Activités manuelles, activités sportives, activité culturelle

Moyens humains

- ✓ les enseignants
- ✓ le personnel du Syndicat scolaire « Les Hirondelles »
- ✓ le personnel municipal
- ✓ les parents
- ✓ les intervenants extérieurs (animateur d'atelier théâtre, conteur, éducateur sportif, etc...)
- ✓ les ressources communautaires « Plateau Picard »

Moyens matériels

- ✓ Les infrastructures présentes dans les communes (Salle polyvalente, salle des fêtes, ..)
- ✓ Présence d'équipements sportifs communaux
- ✓ Présences d'associations actives sur les communes et plus précisément l'association d'aide aux écoles du RPI (Les Enfants d'Abord)
- ✓ Présence de bibliothèques dans certaines communes (MDO)

Objectifs

Afin de ne pas pénaliser le service proposé aux familles malgré les baisses des subventions annoncées. Le Syndicat a souhaité ne pas renouveler son contrat avec l'organisme Léo Lagrange.

Ce changement s'inscrit également dans le souhait du Syndicat d'être plus présent dans la gestion des structures et de dynamiser d'avantage les liens entre la vie des communes et l'animation périscolaire.

Quelques actions :

- Reprise du personnel Léo Lagrange
- Définition du budget pour la structure
- Déclarations aux divers partenaires et institutions
- Reprise du marché de fourniture de repas
- Création d'une commission TAP pour définir et élaborer les programmes des TAPs avec les différents acteurs
- Nouveau site Web du Syndicat
- Ecriture des fiches de poste pour la directrice et les équipes d'animation

Réflexion sur le développement

Pour répondre au mieux aux enjeux énoncés dans la réforme des rythmes scolaires et dans notre Projet Educatif Territorial, nous devons dans nos communes rurales optimiser au mieux l'utilisation de nos ressources.

Il est certain que la création de notre Regroupement Pédagogique Concentré à La Neuville-Roy sera un atout majeur pour notre territoire pour répondre à ces enjeux.

Pour l'heure, nous devons travailler pour accueillir les enfants en dehors des Temps Scolaires par groupe homogène et avec des effectifs compatibles avec nos locaux.

Axes de développement

AXE 1 : Développer des activités culturelles

AXE 2 : Développer des pratiques sportives et alimentaires

AXE 3 : Développer des activités liées à la citoyenneté

AXE 4 : Jouer

Pour la culture :

- éveil musical, activités manuelles, danses, contes, éveil linguistique et découverte de l'Art contemporain, théâtre, chant-choral, danse, prix littéraire, éveil artistique

Pour le sport :

- psychomotricité, relaxation, animations sportives, sports collectifs, sports de raquette.

Pour la citoyenneté :

- jardinage, apprendre à bien goûter, enfants passager enfant piéton, devoir de mémoire, tri sélectif.

Pour le jeu :

- jeux de société, jeux libres.

Grille d'horaires pour la rentrée 2016-2017

Les écoles ouvrent 10min avant le début de la classe

<u><i>ECOLE PRIMAIRE de La Neuville-Roy</i></u>		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h55 à 11h55	13h40 à 16h10
Mercredi	09h55 à 11h55	
<u><i>ECOLE PRIMAIRE de Montiers</i></u>		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h45 à 11h45	13h30 à 16h00
Mercredi	09h45 à 11h45	
<u><i>ECOLE MATERNELLE de Pronleroy</i></u>		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h35 à 11h35	13h20 à 15h50
Mercredi	08h35 à 10h35	
<u><i>ECOLE ELEMENTAIRE de Léglantiers</i></u>		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h55 à 11h55	13h40 à 16h10
Mercredi	08h55 à 10h55	



Grille horaires des ramassages scolaires

La Neuville-Roy, Montiers, Wacquemoulin				
BUS N°1 (Vert)	Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage
		La Neuville-Roy (Mairie)		
	Wacquemoulin			08:35
	Montiers	8:35-8:45	08:45	08:45
	La Neuville-Roy (Ecole)	8:45-8:55	08:55	08:55
	Montiers		11:45	11:50 <small>11:45 le mercredi</small>
	La Neuville-Roy (Ecole)		11:55	12:00
	Montiers			12:10
	Wacquemoulin			12:20
	Montiers (Atsem)			12:25 <small>Sauf mercredi</small>
	La Neuville-Roy (Mairie)			13:05
	Wacquemoulin			13:15
	Montiers	13:20-13:30	13:30	13:25
	La Neuville-Roy (Ecole)	13:30-13:40	13:40	13:35
	Montiers		16:00	16:05
	La Neuville-Roy (Ecole)		16:10	16:15
	Montiers			16:25
	Wacquemoulin			16:35
	Montiers (Atsem)			16:40

Pronleroy, Légantiers				
BUS N°2 (Jaune)	Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage
		Légantiers (Ecole)		
	Légantiers (Salle des fêtes)			08:28
	Pronleroy (Lotissement)			08:33
	Pronleroy (Ecole)	8:25-8:35	08:35	08:35
	Montiers	8:35-8:45	08:45	08:45
	Légantiers (Ecole)	8:45-8:55	08:55	08:55
	Pronleroy (Ecole)		11:35	11:38
	Montiers		11:45	11:48
	Légantiers (Salle des fêtes)			11:50
	Légantiers (Ecole)		11:55	12:00
	Pronleroy (Lotissement)			12:08
	Pronleroy (Ecole)			12:10
	Légantiers (Ecole)			13:03
	Légantiers (Salle des fêtes)			13:05
	Pronleroy (Lotissement)			13:14
	Pronleroy (Ecole)	13:10-13:20	13:20	13:18
	Montiers	13:20-13:30	13:30	13:27
	Légantiers (Ecole)	13:30-13:40	13:40	13:40
	Pronleroy (Ecole)		15:50	15:55
	Montiers		16:00	16:05
	Légantiers (Ecole)		16:10	16:15
	Pronleroy (Lotissement)			16:23
	Pronleroy (Ecole)			16:25

Modalités

Information aux familles

Distribution du Livret d'accueil aux familles

Mot distribué dans les cahiers des élèves

Informations disponibles sur le site du Syndicat.

Inscriptions

Le Syndicat a mis en place depuis septembre 2014 un site Internet pour l'inscription au périscolaire, à la cantine, aux TAPs et aux ALSH.

L'inscription peut également se faire par formulaire papier.

Règlement

Les tarifs sont fixés selon la grille tarifaire de la CAF (barème 3)

Définition de forfait pour la garde du matin, du soir et du mercredi après-midi.

Définition d'un forfait pour le temps du midi avec restauration

Gratuité du temps TAP du mercredi matin

Structure de Pilotage

Responsable Pédagogique : Mr Lesueur Thomas

Comité de Pilotage : Conseillers syndicaux, Maires, Responsable Pédagogique, Enseignants, ATSEM, Intervenants, Responsables d'associations, Parents d'élèves, Inspection de l'Education Nationale, CAFO, Service Petite Enfance de la Communauté de Commune du Plateau Picard

Le Comité de pilotage se réunira chaque trimestre

Réunion en janvier (Trimestre Septembre à Décembre)

Réunion en mai (Trimestre Janvier à Avril)

Réunion en septembre (Trimestre mai à juin)

Signataires du projet

Président du SIRS Les Hirondelles, M Thomas Lesueur

Directrice des services périscolaire, Mme Audrey Gambier

Directeur de l'école de La Neuville-Roy, M Vincent Gaudiard

Directeur de l'école de Montiers, Mme Noémie Cauwenberghs

Directeur de l'école de Pronleroy, Mme Marie Walkowiak

Directeur de l'école de Léglantiers, Mme Cazier Cyrielle

Maires des Communes membres

La Neuville-Roy
Thierry Michel

Montiers
Xavier Deneufbourg

Wacquemoulin
Jean Pecho

Pronleroy
Bruno Rabussier

Léglantiers
Julien Bonnement

Indicateurs de suivi

- Fréquentation dans les diverses structure/activité par jour et par tranche d'âges
- Enquête de satisfaction à mi- année